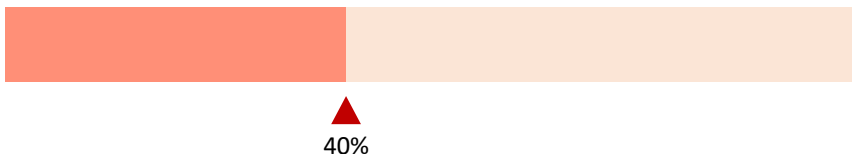


42

Réserver une place plus importante à l'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement en favorisant une approche transversale



STATUT

Recommandation en cours

Version 5

Travaux réalisés

- Voir la recommandation KEP no 41
- 2020 : Discussions avec différents services au ministère de l'Éducation et du Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) afin de déterminer les meilleurs moyens d'avancer dans le projet d'intégration des arts du spectacle et autres formes d'expression dans le cursus scolaire comme matières transversales
- 2019 : Plusieurs rencontres entre le ministère de la Culture et la Theaterfederatioun ont mené à la réflexion de créer un plan de travail qui permettrait d'intégrer les arts de la scène dans le cursus scolaire afin de garantir à chaque élève l'accès à toute forme d'expression créative.

Travaux en cours

- Voir la recommandation KEP no 41

Travaux prévus

- Voir la recommandation KEP no 41

Contact

- Nadine Erpelding
(+352) 247 86608
nadine.erpelding@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 30.01.2026